

# Les formations Santé et sécurité au travail 2021 de l'INRS



**P**our accompagner la démarche de prévention en santé et sécurité au travail dans les entreprises, l'INRS propose une offre de formation dédiée à la prévention des risques professionnels répondant aux attentes de ses publics.

Le catalogue *Formation 2021 Santé et sécurité au travail* répertorie toutes les formations proposées et dispensées par l'INRS concernant la santé et sécurité au travail. Il s'adresse notamment aux médecins et aux infirmiers du travail, aux autres personnels des services de santé au travail et plus largement aux préventeurs et aux responsables d'entreprises. Ces formations visent à développer les capacités des participants à utiliser les méthodes de détection et d'évaluation des risques en entreprise, à apprécier l'efficacité des moyens de prévention, à assurer le suivi de l'état de santé des travailleurs exposés aux risques et permettent un échange d'expériences sur leurs actions de prévention des risques professionnels. L'édition 2021 du catalogue de l'INRS s'enrichit de trois nouvelles formations pour les professionnels de santé au travail.

Une nouvelle formation dédiée aux effets du travail sur la reproduction et ses impacts éventuels sur la santé des parents et de l'enfant. **Évaluer et prévenir les risques pour la reproduction** (réf. BB1540) est proposée aux médecins du travail. Elle a pour objectif de les accompagner sur les mesures nécessaires pour soustraire les salariés à certains risques pouvant avoir un retentissement sur la reproduction. Cette formation apporte aussi aux médecins du travail les connaissances utiles pour qu'ils puissent conseiller les employeurs sur les facteurs professionnels et les expositions en cause. De multiples facteurs professionnels sont susceptibles d'engendrer des effets, comme certains agents chimiques ou biologiques, des rayonnements ionisants, le port de charges, le travail debout statique prolongé, le bruit, le stress, des

horaires irréguliers ou de nuit. Cette formation permet de mettre en œuvre une démarche de prévention tenant compte de toutes les spécificités liées à ce risque.

L'INRS a développé, pour les médecins du travail qui souhaitent se former aux risques chimiques, un accès spécifique à l'autoformation accessible en ligne, d'une durée estimée à quatre heures, intitulée **Acquérir les notions de base sur les produits chimiques** (réf. B@1505). Les objectifs de cette formation sont de pouvoir identifier les enjeux réglementaires, techniques, humains et économiques liés au risque chimique, d'identifier les dangers d'un produit chimique (ses caractéristiques physicochimiques et toxicologiques) et de pouvoir lire et utiliser une étiquette et une fiche de données de sécurité.

Également disponible, une nouvelle formation dédiée à **l'évaluation et la prévention des nuisances sonores en open space** (réf. J@0540) permet d'apprendre comment améliorer l'ambiance sonore dans les espaces de travail collectifs et de mettre en place des mesures de prévention. Cette formation aborde les spécificités des bureaux ouverts, les règles générales d'acoustique et la méthodologie d'évaluation de la gêne auditive.

La formation *Acquérir les notions de base sur les produits chimiques* (B@1505) est reconnue au titre du Développement professionnel continu (DPC) pour les médecins du travail.

**La version du catalogue *Formation 2021 Santé et sécurité au travail* de l'INRS est disponible sous forme électronique sur le site web de l'INRS ([www.inrs.fr](http://www.inrs.fr)) et sous forme imprimée en contactant le 01.40.44.30.00 ou en effectuant la demande à l'adresse : [info@inrs.fr](mailto:info@inrs.fr).**